

Réf: Dossier 282040

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ALIMENTATION BIO »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE NON LOIN DU
CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE LOT 700 ILOT 58,
Lot 700, Ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE
D'ALIMENTATION BIO »

Objet : VENTE D'ALIMENTS NATURELS , COMMERCE
GENERAL , TRANSFORMATION DES ALIMENTS, IMPORT
EXPERT , DIVERS .

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES LES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER

EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE
PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU
DEVANT

ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE
OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT
A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE NON LOIN DU
CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE LOT 700 ILOT 58, Lot

700, Ilot 58

Dirigeant(s) M ACHOU KODIA BONAVENTURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01652 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10551/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

